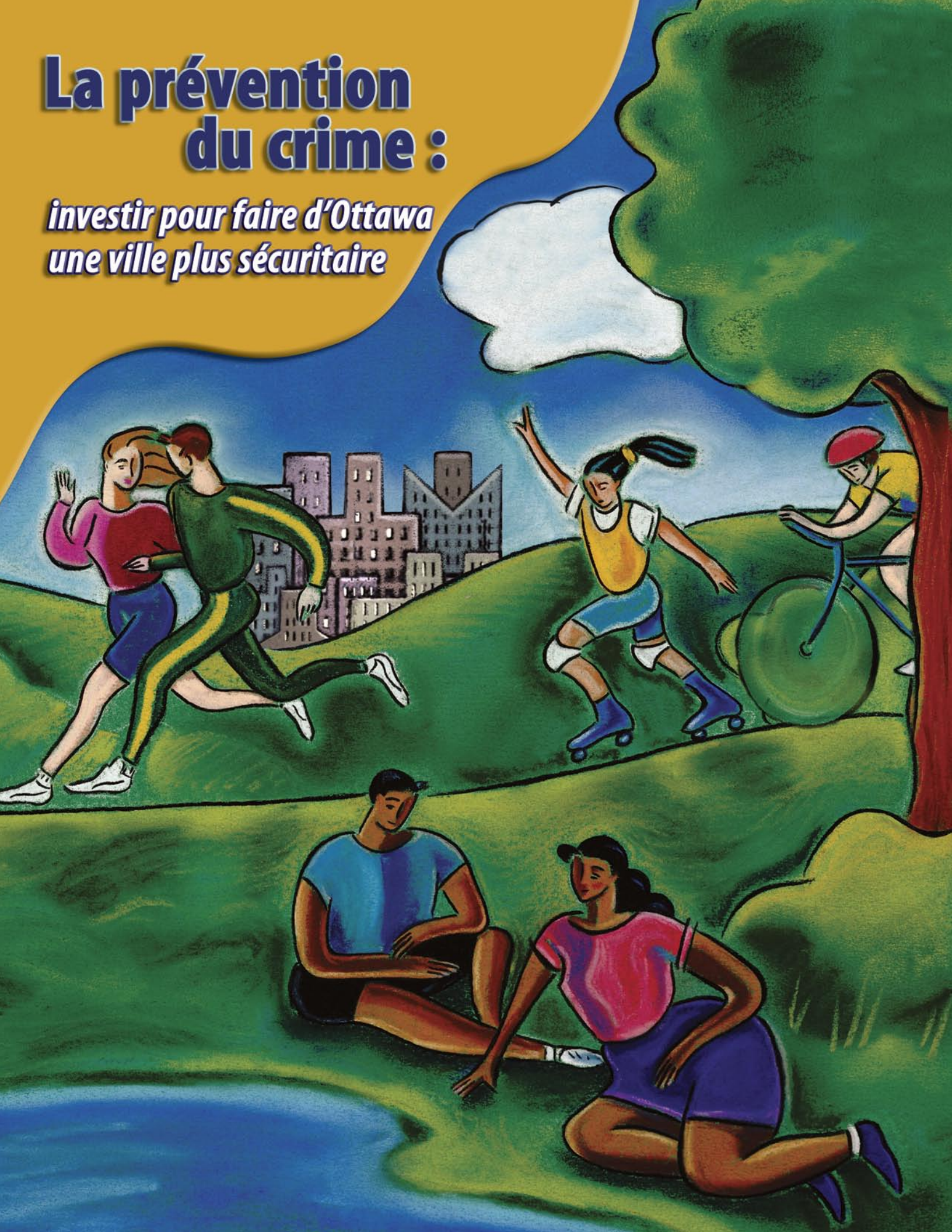


La prévention du crime :

*investir pour faire d'Ottawa
une ville plus sécuritaire*



La prévention du crime :
investir pour faire d'Ottawa une ville plus sécuritaire

MEMBRES DU PANEL POUR LA PRÉVENTION DU CRIME

- **MICHAEL ALLAN**, président-directeur général, Centraide Ottawa
- **VINCE BEVAN**, chef du Service de police d'Ottawa
- **FRED CHRYSTAL**, surintendant, Ottawa-Carleton Catholic School Board (OCCSB)
- **MARION DEWAR**, ancienne mairesse d'Ottawa et ex-présidente de la Commission des services policiers d'Ottawa
- **STEVE KANELLAKOS**, directeur municipal adjoint, Services communautaires et de protection
- **JACQUES LEGENDRE**, conseiller, Ville d'Ottawa
- **BARBARA MCINNES**, présidente, Fondation communautaire d'Ottawa
- **RUSSELL MILLS**, doyen, Médias et design, Collège Algonquin
- **DAN PARÉ**, directeur général, Bureau des services à la jeunesse
- **LORNE RACHLIS, PH.D.**, directeur de l'éducation et secrétaire du Conseil, Ottawa-Carleton District School Board
- **LISE ST-ÉLOI**, Surintendante de l'Éducation, Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est
- **CLAUDE TURGEON**, directeur exécutif, Club garçons et filles d'Ottawa
- **IRVIN WALLER, PH.D.**, professeur, Criminologie, Université d'Ottawa

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	7
Vision d'Ottawa 20/20, sécurité de la collectivité et prévention du crime	7
La Fédération canadienne des municipalités (FCM) fait appel au leadership municipal pour prévenir le crime	9
CRIME ET VICTIMISATION À OTTAWA ET AU CANADA	10
LA PRÉVENTION RÉDUIT SENSIBLEMENT LE CRIME	11
Intervention auprès des familles, des enfants et des jeunes : gage de succès	12
Aménagement de la collectivité : gage de succès	13
Services de police stratégiques : gage de succès	14
LES MUNICIPALITÉS, FER DE LANCE D'UNE PRÉVENTION EFFICACE DU CRIME	15
Rôle et responsabilités d'une coalition municipale pour la prévention du crime	16
D'autres villes canadiennes investissent dans la prévention du crime	17
LA PRÉVENTION : UN CHOIX SENSÉ SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE	19
UNE VISION DE COLLECTIVITÉ SÛRE POUR OTTAWA	20
Des maisons plus sécuritaires	20
Des rues plus sécuritaires	21
Des écoles plus sécuritaires	22
Des lieux de travail plus sécuritaires	23
COMMENT Y PARVENIR?	23
RENOIS	27

SOMMAIRE

La stratégie de gestion de la croissance Ottawa 20/20 reconnaît qu'il « est toujours plus facile, plus économique et convenant de prévenir les problèmes avant qu'ils ne surviennent, plutôt que d'élaborer des solutions après coup. » (Plan des services à la personne, p. 48).

Cela est particulièrement vrai en matière de criminalité. Prévenir le crime en investissant dans les services aux familles, aux enfants et aux jeunes est à long terme efficace et rentable et offre en outre divers avantages sur le plan social. Il est tout simplement plus aisé et économique d'éviter les crimes que d'y faire face une fois qu'ils sont survenus.

Il est temps pour la Ville d'Ottawa de reconsidérer sa façon de faire en matière de criminalité et de sécurité au sein de la collectivité, compte tenu des changements rapides qu'elle connaît, du budget serré dont elle dispose et d'un budget de police sans cesse croissant.

Malgré les hausses des budgets de police, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) signale que la criminalité dans les collectivités canadiennes ne semble pas avoir diminué ces 40 dernières années. Afin de réduire sensiblement le crime, la FCM exhorte les leaders municipaux à créer et à soutenir une infrastructure dirigée par leur municipalité afin d'intégrer les initiatives locales à une stratégie globale de prévention de la criminalité.

LE CRIME ET LA VICTIMISATION À OTTAWA ET AU CANADA

- Le taux de criminalité à Ottawa a augmenté dans la plupart des catégories de crime en 2003.
- La criminalité à Ottawa a monté de 3 % en 2003 alors qu'ailleurs, elle a fléchi.
- Beaucoup de personnes souffrent en silence de crimes « cachés » (p. ex., l'intimidation, les agressions sexuelles et la violence familiale/conjugale).

Ottawa est sans doute une ville relativement sûre, mais il demeure que chaque année, des personnes deviennent victimes d'un crime et qu'il faut en tenir compte. Pourquoi attendre que les choses empirent? Le temps est venu d'agir.

LA PRÉVENTION RÉDUIT SENSIBLEMENT LE CRIME

Dans le monde entier, de prestigieuses organisations comme les Nations Unies, l'Organisation mondiale de la santé, le Centre international pour la prévention de la criminalité et les Services de santé des États-Unis soulignent que s'attaquer aux « racines de la criminalité » — à ses causes profondes — réussit à faire baisser le crime et la victimisation en plus de procurer certains avantages d'ordre social. Ainsi, le fait d'améliorer les compétences parentales dans les familles à risque élevé peut réduire les futures arrestations dans des proportions pouvant atteindre 66 % et faire chuter la violence envers les enfants de l'ordre de 62 % à 79 %. Les mesures d'encouragement prodiguées aux jeunes pour qu'ils finissent leurs études secondaires peuvent faire baisser les arrestations jusqu'à 71 % et augmenter de 26 % le taux de scolarisation postsecondaire. « Miser sur les réussites » en prévention du crime est clair, probant et éprouvé.

LES MUNICIPALITÉS, FER DE LANCE D'UNE PRÉVENTION EFFICACE DU CRIME

Pour gagner le soutien et la participation des partenaires-clés capables d'agir sur les causes profondes du crime, il est crucial d'avoir une coalition municipale menée par un leader de haut niveau. Sous le leadership de la Ville, une coalition locale pour la prévention du crime peut établir une stratégie claire visant la sécurité dans la collectivité en posant le diagnostic des problèmes de criminalité, en élaborant un plan d'action, en assurant la mise en oeuvre coordonnée de mesures et en procédant à une évaluation rigoureuse du processus et des effets obtenus.

Sans le leadership de la Ville, il est difficile de rallier avec succès tous les grands intervenants et de mener à bien toutes ces étapes indispensables. Ottawa doit apporter une réponse intégrée, planifiée et soutenue à la prévention du crime en investissant dans « Miser sur les réussites », au niveau des familles, des enfants et des jeunes. D'autres villes canadiennes comme Toronto, Montréal, Waterloo et Winnipeg investissent déjà dans les techniques éprouvées de prévention du crime, favorisant ainsi la sécurité au sein de leur collectivité.

LA PRÉVENTION : UN CHOIX SENSÉ SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

Prévenir le crime est économique sans compter qu'il est à long terme rentable puisque les enfants et les jeunes en santé deviennent plus tard des adultes productifs. Ainsi, pour réduire les crimes graves de 10 %, on peut soit appliquer des mesures pour inciter les jeunes à risque à terminer leurs études secondaires – contribuant par le fait même à augmenter la scolarité au niveau postsecondaire – soit dépenser au minimum sept fois plus en impôts des ménages pour augmenter l'incarcération.

Prévenir la criminalité ne signifie pas dépenser plus, mais dépenser plus intelligemment. En investissant annuellement 1,50 \$ par résident dans un centre de prévention, Montréal est arrivée à faire baisser jusqu'à 50 % ses taux de criminalité et de victimisation.

UNE VISION DE COLLECTIVITÉ SÛRE POUR OTTAWA

En se basant sur « Miser sur les réussites » pour réduire le crime, il est possible d'établir des prévisions spécifiques à court et à long terme en vue de faire d'Ottawa une ville plus sécuritaire. Ainsi, investir dans une stratégie intégrée de prévention du crime – fondée sur les pratiques exemplaires et les services et programmes déjà en cours à Ottawa – pourrait contribuer à réduire de jusqu'à 50 % la victimisation au foyer, dans les rues, à l'école et au travail sur une période de deux à cinq ans.

COMMENT Y ARRIVER?

- Établir un centre de responsabilité permanent pour prévenir la criminalité à Ottawa et rendre la ville plus sécuritaire en appliquant des techniques de prévention éprouvées.

1. Conseil d'administration

Créer un **conseil d'administration** ayant des liens étroits avec la Ville d'Ottawa et des représentants de groupes d'intervenants-clés :

- Des sièges seront réservés à des représentants de la Ville (p. ex., le maire et un conseiller municipal), à un administrateur municipal de haut niveau (p. ex., le directeur municipal adjoint), à un représentant de haut niveau des conseils scolaires et du Service de police d'Ottawa.
- Le *Panel pour la prévention du crime* nommera un **Comité des candidatures** chargé de proposer d'autres membres du conseil d'administration selon des critères préétablis.
 - Les candidats représenteront des groupes-clés d'intervenants capables de contribuer à la sécurité de la collectivité et d'influer sur les causes profondes de la criminalité à Ottawa.

2. Personnel

Détachement de deux employés à temps plein des Services communautaires et de protection (SCP)

- Le conseil d'administration établira les critères pour doter deux postes à temps plein, et un concours aura lieu à l'intérieur des SCP pour des mandats de deux ans :
 - un employé assumera les fonctions de **directeur exécutif du centre**
 - un employé assumera les fonctions d'agent de **développement communautaire du centre**.

3. Responsabilités de la coalition pour la prévention du crime

Les responsabilités qu'assume la coalition sont axées sur l'élaboration et l'application stratégiques d'un plan de prévention du crime à l'échelle de la collectivité, de même que sur la surveillance et l'évaluation du processus et des effets obtenus. Les responsabilités spécifiques sont les suivantes : coordonner et mobiliser les joueurs-clés et les ressources, effectuer des analyses stratégiques de la criminalité à Ottawa et de ses causes, coordonner les mesures, fournir des compétences spécialisées, des ressources et des outils de développement de la capacité et, enfin, faire rapport annuellement des activités, des progrès accomplis et des résultats atteints.

4. Fonds et ressources

La coalition sollicitera des contributions et des dons en nature des intervenants-clés afin de pouvoir se doter de l'équipement de bureau et des fournitures administratives nécessaires.

Pour obtenir du financement en vue de projets précis d'autres ordres de gouvernement ainsi que des fonds supplémentaires du secteur privé, il faudra disposer au préalable d'un financement de base permettant d'établir un mandat et un plan d'action appropriés, axés sur des objectifs précis. À cette fin, une contribution de 200 000 \$ en 2005 et de 400 000 \$ en 2006 sont demandées au Conseil municipal.

Bien qu'elle représente un supplément de dépenses à prévoir au budget de cette année, la contribution réduira le coût financier des mesures prises pour réagir à la criminalité à Ottawa tout en montrant que les leaders municipaux sont déterminés à concrétiser la vision d'Ottawa 20/20 en matière d'action préventive et de sécurité au sein de la collectivité.

Le meilleur moment d'agir, c'était il y a cinq ans, le bon moment c'est MAINTENANT et le pire moment, ce sera dans cinq ans.

INTRODUCTION

Ayant en tête l'avenir économique et social d'Ottawa, la Ville s'achemine concrètement vers une **vision 20/20** visant à promouvoir un développement durable. La stratégie de gestion de la croissance de la Ville énonce sept principes directeurs, dont celui d'*une ville bienveillante et englobante* caractérisée en partie par la *sécurité personnelle*, où les résidents se sentent en sécurité chez eux et dans leurs communautés (Plan officiel de la Ville d'Ottawa, section 1.3, p. 2).

À cette fin, le **Plan des services à la personne** de la ville d'Ottawa énumère cinq orientations stratégiques, incluant *celle de créer des de quartiers sûrs et sains et de mettre l'accent sur la prévention* (p. 19).

Une ville attrayante est une ville où les habitants se sentent en sécurité dans les rues, à la maison, à l'école, au travail et au jeu. Pour en arriver là, la **Ville reconnaît qu'il « est toujours plus facile, plus économique et convenant de prévenir les problèmes avant qu'ils ne surviennent, plutôt que d'élaborer des solutions après coup.** » (Plan des services à la personne, p. 48).

« La sécurité communautaire permet de profiter d'une meilleure qualité de vie et de meilleures possibilités de croissance économique, d'investissement et de tourisme. » (FCM, 2004)
--

- Cela est particulièrement vrai quand il s'agit d'affronter des problèmes de criminalité. En investissant dans le bien-être des familles, des enfants et des jeunes, la prévention¹ :
- réduit sensiblement le crime;
 - est à long terme efficace par rapport aux coûts engagés et économiquement bénéfique;
 - fournit des avantages supplémentaires sur le plan social (dépenses de santé moindres, emploi, impôts payés...).

Il est tout simplement plus facile et plus économique de prévenir le crime que de composer avec ses répercussions.

Bien que les taxes municipales affectées à la police reviennent chaque année à environ 175 \$ par habitant à Ottawa², le coût sociétal du crime et de la victimisation à Ottawa se situe aux alentours de 1,16 milliard de dollars par année (Centre national de prévention du crime, 2003³). Ce chiffre comprend les coûts découlant de blessures liées au crime, d'assurances, de mesures de sécurité privées, et ainsi de suite, mais ne saurait tenir compte des pertes, traumatismes et blessures laissant des séquelles à long terme que les victimes risquent de subir .

Malgré le rôle important que joue le système de justice pénale dans la sécurité de la collectivité, investir davantage dans le nombre de policiers et de prisons au fil des ans semble avoir bien peu réduit la criminalité. Poursuivre dans cette voie en escomptant ainsi réduire la criminalité n'a pas de sens. (FCM, 2004).

Ottawa étant l'une des villes à plus forte croissance au Canada, maints défis l'attendent dans les années à venir. Le nombre d'immigrants qui y vivent devrait doubler d'ici à 2020, et les néo-Canadiens risquent d'être au chômage quatre fois plus que n'importe quel autre groupe de la population. D'autres facteurs sociaux reliés à la criminalité – comme l'écart entre les familles à faible revenu et celles à revenu élevé, la nécessité d'intervention des services de protection de l'enfance, le nombre de familles monoparentales et le manque de logements à prix abordable – sont en constante augmentation et devraient continuer à augmenter encore à Ottawa au cours des cinq à dix prochaines années⁴.

D'après le **Plan des services à la personne** de la ville d'Ottawa, « Un certain nombre de programmes et de services sont déjà proposés aux familles et aux enfants d'Ottawa... Toutefois des failles subsistent dans la prestation de services, particulièrement en ce qui touche les besoins des enfants de six à douze ans. » (p. 32).

Étant donné que les adolescents de 15 à 19 ans courent plus de risques de subir ou de perpétrer un crime⁵, la hausse de 24 % du groupe des jeunes âgés de 10 à 19 ans projetée pour les dix prochaines années à Ottawa⁶ fait également ressortir le besoin d'adopter sans délai des mesures de prévention.

Le Service de police d'Ottawa note que les municipalités ont de plus en plus de mal à financer les services de police dont la tâche évolue et augmente⁷. Afin de poursuivre l'application de son budget de fonctionnement (période de trois ans pour les coûts de fonctionnement et de cinq ans pour les dépenses d'immobilisations), le Service de police d'Ottawa aura besoin d'un financement additionnel de l'ordre de 10 à 11 millions de dollars par an, en 2005 et en 2006⁸.

Afin d'empêcher que le coût associé à l'obligation de réagir au crime ne monte – et d'atténuer le besoin d'embaucher toujours plus de policiers d'ici deux à cinq ans –, la Ville d'Ottawa devrait investir dans des moyens éprouvés de réduction des taux de criminalité et l'insécurité : prévenir le crime en investissant stratégiquement dans la famille, les enfants et les jeunes.

Ottawa a besoin d'une stratégie intégrée et coordonnée, menée par la municipalité, en matière de sécurité de la collectivité et de prévention du crime. Quantité de prestigieux organismes internationaux comme le Centre international pour la prévention du crime, les Nations Unies et l'Organisation mondiale de la santé insistent sur le rôle crucial que jouent les administrations locales pour ce qui est d'assurer la sécurité de la collectivité grâce à la prévention stratégique du crime.

La prévention du crime atteint son but quand les entités capables de se pencher sur les causes multiples de la criminalité et de la violence – gouvernement local, services sociaux, organismes de services à la jeunesse, parents, organisations sportives, etc. – se chargent de diagnostiquer le problème et de s'y attaquer. (*Centre international pour la prévention du crime, 1999*).

Ici au Canada, le *Forum canadien pour la prévention de la criminalité (FCPC)* a tenu le premier colloque sur le thème *What works: the power of prevention* (Miser sur les réussites : l'impact de la prévention) dans la région de Waterloo en décembre 2003, réunissant plus de 125 décideurs, praticiens et chercheurs de tout le pays. La Déclaration finale du colloque exhorte les administrations municipales à créer et à soutenir une entité permanente de prévention de la criminalité locale, entité fortement liée à la Ville⁹.

En février 2004, le *Caucus des maires des grandes villes* de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a appuyé et adopté la Déclaration finale du FCPC¹⁰. Le *Large Urban Mayors Caucus of Ontario (LUMCO)* a fait de même en avril 2004¹¹. Les leaders municipaux de tout le Canada réclament des mesures de prévention du crime menées par la municipalité ou investissent déjà pour les concrétiser.

Le message est clair et cohérent : sans l'engagement et le leadership de l'administration municipale, il est pratiquement impossible de rallier tous les joueurs-clés et les ressources permettant de prévenir le crime. Les villes chapeautent beaucoup d'organismes et de services qui sont essentiels pour agir sur la situation locale en matière de crime (logement, programmes d'emploi des jeunes, police, infrastructure, etc.).

Sans le leadership des villes, les divers organismes et services fonctionnent en vase clos, sans points de focalisation, stratégies ou objectifs communs clairs. Une stratégie coordonnée de sécurité de la collectivité et de prévention du crime permettra d'intégrer les ressources et de procurer aux habitants d'Ottawa stabilité, sécurité et succès à long terme.

Ces concepts ne sont pas nouveaux. **Le Plan des services à la personne** de la ville d'Ottawa reconnaît l'importance d'investir dans les familles, les enfants et les jeunes pour les aider à réaliser leur plein potentiel. Il met aussi l'accent sur le besoin de partenariats et d'action préventive à long terme. C'est exactement là que se situe le sens de la prévention stratégique du crime.

« C'est au moment de l'approbation par le Conseil municipal de son budget annuel et de son plan financier à long terme que se fera l'adhésion à l'orientation prévue dans le **Plan des services à la personne**. » (PSP, p. 75)

Les recommandations du présent rapport énoncent les mesures précises nécessaires pour concrétiser la vision d'*Ottawa 20/20 d'une ville bienveillante et englobante avec la création de quartiers sûrs et sains*. Voilà le plan grâce auquel la vision d'une collectivité sûre d'Ottawa 20/20 commencera à se concrétiser.

La FCM fait appel au leadership municipal pour prévenir le crime

Les Canadiens considèrent la sécurité personnelle comme l'un des facteurs prédominants de leur qualité de vie et de leur identité en tant que Canadiens, et c'est pourquoi la Fédération canadienne des municipalités soutient que les taux de criminalité au Canada restent à ce jour beaucoup trop élevés¹².

Comme les budgets municipaux sont serrés et qu'augmenter les dépenses en services policiers ne semble aucunement réduire la criminalité, la FCM encourage fortement les municipalités à repenser leur manière de fonctionner.

C'est exactement ce que sont en train de faire les leaders municipaux de certaines villes canadiennes. Halifax, Montréal, Toronto, Waterloo, Mississauga, Regina, Winnipeg et d'autres municipalités investissent une bonne part de leurs ressources dans des stratégies coordonnées de prévention du crime qui visent à agir sur les causes sous-jacentes du crime en investissant au niveau des familles, des enfants et des jeunes.

Il est temps pour Ottawa de leur emboîter le pas.

Par son *Énoncé de principes sur la sécurité et la prévention de la criminalité* (2004), la FCM « **encourage les municipalités à établir une infrastructure, comme un conseil local pour la prévention du crime, afin d'intégrer les initiatives dans une stratégie complète de prévention du crime** » (p. 6).

CRIME ET VICTIMISATION À OTTAWA ET AU CANADA

Même si la situation de la criminalité à Ottawa ne semble pas aussi alarmante que dans d'autres villes canadiennes, de nombreux résidents d'Ottawa deviennent chaque jour victimes de méfaits.

Le crime à Ottawa

Les taux de criminalité à Ottawa ont été relativement stables au cours des quatre dernières années. Cependant, les rapports de police pour 2003 montrent que :

- bien qu'étant la 7^e région métropolitaine de recensement la plus sécuritaire du Canada, Ottawa a connu une hausse du taux de criminalité dans la plupart des catégories de crime¹³;
- le taux de criminalité à Ottawa a monté de 3 % alors qu'ailleurs, il enregistrait une diminution.;
- malgré une baisse des vols et des fraudes, les cas d'introduction par effraction dans des lieux commerciaux et résidentiels ont monté de 6,5 %.

Tendances au Canada

- Un Canadien sur quatre de 15 ans ou plus sera victime chaque année d'un crime courant comme l'introduction par effraction, le vol de voiture ou une agression¹⁴.
- De 5 % à 10 % environ des adolescents âgés de 15 à 19 ans commettent de 50 % à 70 % de toutes les infractions juvéniles perpétrées dans les collectivités canadiennes¹⁵.

- Malgré une baisse dans les années 1990, les taux de crime violents rapportés par la police au Canada demeurent trois fois plus élevés que dans les années 1960, et les taux de crimes contre les biens sont toujours deux fois plus élevés¹⁶.
- Seulement 37 % de tous les crimes sont signalés à la police, soit 5 % de moins qu'au début des années 1990.

Dans l'ensemble, 77 % des crimes commis contre les jeunes, et 82 % des vols personnels et des agressions sexuelles qu'ils subissent, ne sont jamais déclarés à la police.

Cela signifie qu'un nombre substantiel de personnes, en particulier des jeunes, sont des victimes silencieuses. D'autres victimes communément silencieuses sont les personnes qui subissent des manœuvres d'intimidation ou qui connaissent la violence familiale, car les victimisations de ce genre restent souvent cachées. Des tentatives fiables effectuées pour saisir la fréquence de ces crimes révèlent ce qui suit :

- un enfant sur quatre subit des manœuvres d'intimidation à l'école¹⁷;
- une femme non autochtone sur 12 et une femme autochtone sur quatre au Canada déclarent être victimes de violence familiale chaque année¹⁸.

Ottawa a beau être une ville relativement sûre, il demeure que des personnes y sont victimisées chaque année et cela mérite que l'on s'y arrête. Comme sa constitution démographique évolue rapidement et que les conditions sociales posent un défi toujours plus grand, Ottawa aurait intérêt à se concentrer sur ce qui pourrait efficacement prévenir les crimes avant qu'ils ne surviennent.

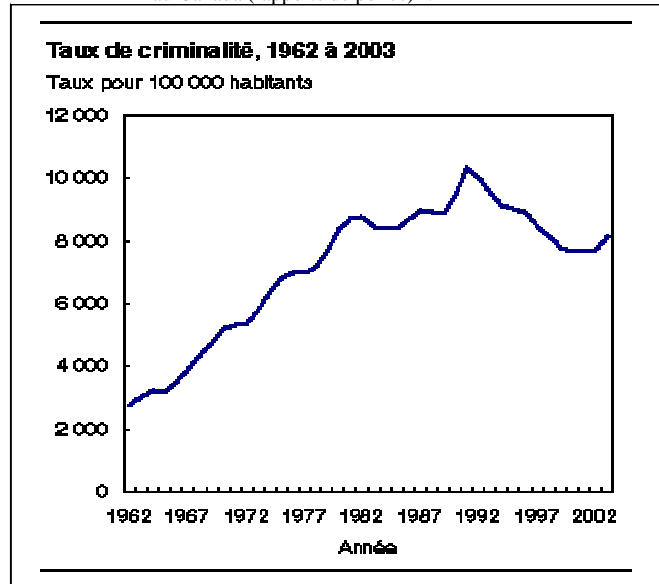
LA PRÉVENTION RÉDUIT SENSIBLEMENT LE CRIME

Nombre de prestigieux organismes, reconnaissant « Miser sur les réussites » pour prévenir la criminalité, en sont arrivés à un consensus clair : une prévention du crime bien planifiée peut abaisser sensiblement les taux de criminalité¹⁹.

Quantité d'études montrent que certains facteurs sont associés au crime et à la victimisation :

- *des facteurs sociaux* – comme la pauvreté, l'absence de supervision des parents, l'exposition à la violence familiale et l'abandon scolaire – sont liés de façon constante à une probabilité plus élevée d'activité criminelle plus tard dans la vie;

Graphique 1. Tendence générale de la criminalité au Canada (rapports de police)¹³.



- *des circonstances contextuelles* – comme un aménagement urbain médiocre et une mauvaise surveillance – peuvent aussi accroître le risque de criminalité et de victimisation.

Divers projets ciblant ces facteurs, souvent appelés les « racines du crime », ont réussi à faire diminuer la criminalité. Ces projets procurent aussi des avantages additionnels sur le plan social, comme réduire l'incidence des cas de mauvais traitement des enfants et rehausser le rendement scolaire au niveau postsecondaire.

Le lecteur trouvera ci-dessous des exemples de « Miser sur les réussites » en prévention du crime. Ils montrent que des projets et programmes bien planifiés à partir de pratiques éprouvées réduisent sensiblement la criminalité sans compter les autres avantages qu'ils procurent aux participants et à la collectivité dans son ensemble.

Intervention auprès des familles, des enfants et des jeunes : gage de succès

Miser sur les réussites en prévention du crime : efficace à maintes reprises

- Australie
 - National Report on Violence, 1990
 - National Crime Prevention Centre, 2001
- Canada
 - Rapports parlementaires, 1993 et 1997
 - Conseil national de prévention du crime, 1996
 - Centre international pour la prévention de la criminalité, 1997/1999
- Angleterre et Pays de Galles
 - *Audit Commission, 1996
 - *Home Office and Treasury, 1997
 - British Inspectorate of Police, 1998/2001
- États-Unis
 - *Report to US Congress, 1997/2002
 - *Washington State Public Policy Institute, 1997/2002
 - Surgeon General, 2001
- Nations Unies
 - Organisation mondiale de la Santé, 2002
 - Congrès des Nations Unies, 1995, 2000 et 2002

**Étude exhaustive des dépenses basée sur des éléments probants*

➤ **Visites fréquentes à la maison de personnel infirmier et d'autres professionnels de la santé**

- formation sur l'art d'être parent et soutien aux familles à risque comptant un nouveau-né
 - ✓ réduisent de 66 % les arrestations de jeunes de 15 ans ou moins
 - ✓ réduisent de 62 % à 79 % les cas de mauvais traitement et de négligence des enfants²⁰

➤ **Amélioration des compétences des parents, et des aptitudes sociales des enfants**

- pour les enfants perturbateurs âgés de 7 à 9 ans et les personnes qui s'en occupent
 - ✓ font baisser de 67 % les arrestations par la police des enfants participants une fois qu'ils sont âgés de 13 à 15 ans

➤ **Programmes anti-intimidation dans les écoles**

- initiative « d'information et d'engagement » visant à coordonner les efforts entre parents et enseignants (p. ex., comme en Norvège)
 - ✓ font baisser les manœuvres d'intimidation de 50 % après deux ans
 - ✓ réduisent les autres comportements antisociaux de 15 % après deux ans

- **Activités après l'école et incitatifs pour aider les jeunes à risque à terminer leur secondaire**
 - destinées à encourager les adolescents défavorisés à terminer leurs études secondaires
 - ✓ réduisent de 71 % les cas d'arrestation de jeunes
 - ✓ font augmenter de 26 % la fréquentation au niveau des études postsecondaires
- **Programme d'inclusion des jeunes**
 - cible les 50 jeunes de 13 à 16 ans les plus à risque qui vivent dans des quartiers où le taux de criminalité est élevé
 - fournit à ces jeunes des activités allant des sports aux loisirs en passant par les cours d'acquisition de compétences (alphabétisation, gestion de la colère, comment affronter les gangs et la drogue)
 - ✓ réduit de 27 % les cas d'expulsion de l'école
 - ✓ réduit de 65 % les cas d'arrestation de jeunes et fait baisser la criminalité globale dans les quartiers dans des proportions de 16 % à 27 %²¹.
- **Projet d'intervention précoce d'Ottawa**
 - pour les enfants âgés de 6 à 12 ans qui vivent dans des complexes de logement social à risque élevé
 - offre des cours d'acquisition de compétences, des activités sportives et récréatives, un club de devoirs et des services individualisés de counselling et de soutien grâce à un partenariat local (police, organismes locaux...)
 - ✓ a réduit de presque 50 %, à mi-chemin du mandat de trois ans du projet, les appels de service et les accusations formelles dans l'un des complexes de logement²²

Aménagement de la collectivité : gage de succès

- **Programme de surveillance de quartier « Cocon »** visant à réduire les cas de vols résidentiels à répétition
 - crée un partenariat local entre de multiples organismes incluant la police et d'autres intervenants, ce en quoi il diffère des programmes de surveillance de quartier plus traditionnels menés uniquement par la police²³
 - réunit les voisins et les encourage à surveiller mutuellement leurs propriétés
 - améliore la sécurité physique du quartier par l'installation de serrures, d'appareils d'éclairage, etc.
 - travaille avec les services sociaux et les services de probation pour aider les contrevenants à haut risque vivant dans le quartier à faire des choix positifs
 - ✓ réduit les vols résidentiels dans des proportions de 41 % à 58 % après un an, et de 75 % après quatre ans^{24, 25}
- **Prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM)**
 - réduit les possibilités de crime et de victimisation dans l'environnement construit
 - ✓ point fort pour **Ottawa** : la Ville applique les principes de PCAM lorsqu'elle examine les demandes de développement d'infrastructures publiques
 - **Programme de logements multiples sans criminalité d'Ottawa** : partenariat entre la Police et Minto Developments Inc. afin de réduire le crime dans les communautés de logements locatifs

- ✓ réduit les appels de service de 70 % dans certains des 30 édifices Minto agréés²⁶
 - ✓ en intégrant ces initiatives à une stratégie plus large, plus englobante de sécurité au sein de la collectivité, Ottawa aurait une approche de tout premier ordre en matière de prévention du crime.
- **Logements aménagés pour la sûreté**
- initiative permettant de fournir aux promoteurs de projets domiciliaires un manuel sur la prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM) et de réserver un label de police spécial d'approbation pour désigner les habitations qui respectent les différents critères énoncés dans le manuel
 - ✓ après un an, réduit les crimes contre les biens de 70 % dans les logements participants

Services de police stratégiques : gage de succès

- **Analyse des « points chauds » et résolution des problèmes**
- utilise les données de la police sur la criminalité pour cerner les situations locales qui posent un défi et les « points chauds » du crime
 - fait participer les résidents des quartiers à haut risque à la planification et à la mise en oeuvre de solutions proactives
 - ✓ Service de police d'Edmonton : a réduit le taux global de criminalité de 41 % et celui des crimes violents de 31 % sur une période de quatre ans, soit un pourcentage beaucoup plus élevé que celui de toute autre ville canadienne pour les années considérées (1991-1995)²⁷
- **Suivi des appels signalant des cas de violence familiale en assignant en tandem un agent de police et un travailleur social**
- assure une évaluation, une intervention et un suivi immédiats dans des situations de crise (p. ex., le service de police de London a fait équipe avec le Service de consultation familiale)
 - ✓ fait baisser le nombre de demandes répétées d'obtention de services
 - ✓ réduit la violence familiale verbale et physique
 - ✓ fait spectaculairement chuter la délinquance et les problèmes émotionnels chez les jeunes des familles participantes
- **Partenariat fort entre la police et le milieu des affaires** (p. ex., comme aux Pays-Bas)
- réduit les vols dans les établissements commerciaux en améliorant les mesures de prévention contextuelles (limiter l'accès à l'argent liquide, améliorer la surveillance, etc.)
 - prévoit un système de suivi des personnes inculpées de vol
 - soutient les initiatives d'emploi et de sensibilisation destinées aux jeunes de la collectivité
 - ✓ fait fléchir de 26 % les cambriolages dans les commerces
 - ✓ fait doubler le taux des cas de vol résolus

- « Une ville plus sûre » : combiner mesures policières de résolution de problèmes et programmes sociaux pour les jeunes à risque
 - réduit l'accès aux drogues et aux armes à feu grâce à des mesures policières stratégiques ciblées
 - mobilise des programmes sociaux pour aider les jeunes en difficulté à terminer leur scolarité et à trouver un emploi valable
 - ✓ dans diverses villes des États-Unis, a permis de réduire les crimes violents dans une proportion de 44 % à 67 % en cinq ans²⁸

En 2002, les **Nations Unies** ont publié les **Principes directeurs applicables à la prévention du crime** invitant tous les ordres de gouvernement à assumer la responsabilité d'appliquer « Miser sur les réussites » pour réduire la criminalité et la victimisation. La première des sept stratégies-clés des Principes insiste sur la nécessité d'instaurer à tous les niveaux de gouvernement, et en particulier au **niveau local** où l'effet direct sur les citoyens est le plus évident, un centre de responsabilité permanent financé de prévention du crime. (Source : Waller et autres (2004). *A Handbook on the Implementation of the UN Guidelines*. En préparation. Université d'Ottawa et Centre national de prévention du crime.)

LES MUNICIPALITÉS, FER DE LANCE D'UNE PRÉVENTION EFFICACE DU CRIME

Les recherches montrent avec constance que la sécurité au sein de la collectivité dépend de la capacité qu'ont les représentants municipaux de jouer un rôle de chef de file et d'intégrer les initiatives locales à une stratégie globale de prévention du crime (FCM, Nations Unies, Centre international pour la prévention de la criminalité, etc.).

Comme le financement des projets et programmes communautaires disparaît souvent de façon abrupte, il est difficile de maintenir les initiatives qui donnent des résultats. Par ailleurs, un manque de collaboration entre les organismes locaux amène aussi parfois des chevauchements, et les services n'atteignent pas toujours ceux qui en ont le plus besoin. De plus, sans programme commun, les organismes et groupes communautaires en viennent souvent à se livrer concurrence pour obtenir des fonds plutôt que de travailler ensemble.

Au fil des ans, des études et des congrès nationaux et internationaux réunissant des leaders municipaux, des associations municipales et des organismes de prévention du crime ont abouti à cette même conclusion. Afin de réduire efficacement le crime, un représentant élu (tout particulièrement le maire), une personnalité publique en vue (p. ex., un conseiller municipal) ou une coalition désignée doit assumer un rôle de leadership pour ce qui est d'analyser, de promouvoir et de coordonner la sécurité de la collectivité par la prévention du crime.

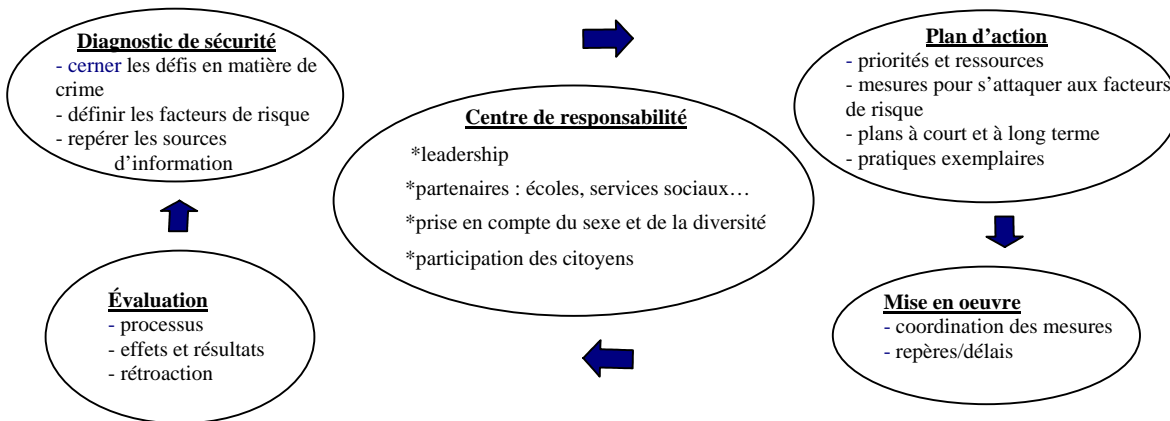
Une coalition municipale dirigée par un leader de haut niveau est essentielle pour obtenir le soutien et la participation de partenaires-clés capables d'influer sur les nombreux facteurs de risque associés à la criminalité. Afin d'agir de manière ciblée et coordonnée, les organismes responsables du logement, de l'assistance sociale et de l'emploi des jeunes, ainsi que la police, les écoles, les services sociaux, les services à la famille et les services de santé de même que les groupes communautaires, les entreprises et la collectivité doivent s'unir pour réagir ensemble aux problèmes de criminalité dans leur ville.

Rôle et responsabilités d'une coalition municipale pour la prévention du crime

Comme l'illustre la figure ci-après, une coalition pour la prévention du crime est chargée de recruter des partenaires-clés et d'assurer un leadership permettant d'établir une stratégie claire de sécurité au sein de la collectivité en se fondant sur :

- le diagnostic des problèmes locaux de criminalité et l'évaluation des données et des systèmes d'information disponibles;
- un plan d'action reposant sur des données éprouvées et énonçant clairement des priorités, des cibles, des mesures et des ressources;
- la mise en oeuvre coordonnée de ce plan, avec l'appui des joueurs-clés;
- l'évaluation du processus et des résultats obtenus, avec la rétroaction des partenaires et de la collectivité.

Figure 1. Consensus international : éléments-clés d'une prévention efficace du crime



(Source : Centre international pour la prévention de la criminalité (1999). *Répertoire-Synthèse II sur la prévention de la criminalité*. Adaptation de la p. 70.)

Dans le contexte d'une coalition municipale pour la prévention du crime, les divers organismes, groupes et services peuvent :

- travailler dans un même sens et vers un but commun, assurant ainsi un meilleur usage des ressources;
- échanger l'information sous toutes ses formes concernant la nature et l'étendue des défis en matière de criminalité;
- diriger les ressources vers les secteurs qui en ont le plus besoin afin d'en maximiser les effets;
- assurer la reconnaissance précoce des problèmes de criminalité avant qu'ils ne deviennent trop graves;
- bénéficier d'une continuité cruciale pour le succès à long terme;
- accéder à des ressources provinciales et fédérales autrement inaccessibles à certains.

Sans leadership de la Ville, ces étapes nécessaires et bénéfiques sont difficiles, voire quasi impossibles à réaliser. Ottawa a besoin d'une action coordonnée, planifiée et adéquatement soutenue pour prévenir le crime en investissant dans « Miser sur les réussites » auprès des familles, des enfants et des jeunes.

Afin de faciliter ce processus, la FCM a publié un *ABC de la prévention du crime dans les municipalités* (1999) fondé sur des renseignements internationaux quant à ce qui fonctionne pour prévenir le crime. Ce guide, qui utilise un modèle de résolution de problèmes de la collectivité, fournit aux municipalités des instructions point par point sur la manière de mettre un conseil sur pied et de franchir toutes les étapes illustrées à la figure 1 (p. 16).

D'autres villes canadiennes investissent dans la prévention du crime

Reconnaissant le rôle important que jouent les administrations locales pour ce qui est d'assurer la sécurité de la collectivité par la prévention du crime, des leaders municipaux d'un peu partout au Canada ont pris les choses en main :

Ville de Toronto

- Le maire Miller a adopté en 2004 un *Plan municipal de sécurité de la collectivité* alliant de manière équilibrée application de la loi et prévention afin de faire face à la hausse de la violence armée et de la criminalité juvénile.
- Un *Groupe consultatif du maire sur la sécurité de la collectivité* – réunissant le maire, les conseillers municipaux, des représentants des conseils scolaires, des représentants provinciaux et fédéraux, le procureur général de l'Ontario, des juges, des gens d'affaires, des jeunes, des citoyens et des porte-parole des médias – a été créé pour coordonner une stratégie multisectorielle afin de s'attaquer à la racine du crime à Toronto.
- Les quartiers à risque bénéficieront d'un soutien et de ressources accrues, et les efforts porteront spécifiquement sur les armes à feu et les gangs de même que sur l'augmentation des possibilités économiques.
- Un *Secrétariat de la sécurité de la collectivité* coordonnera, mettra en oeuvre et évaluera les plans et initiatives du Groupe consultatif²⁹.

Ville de Montréal

- Depuis 1982, la Ville investit annuellement 1,50 \$ par résident dans *Tandem Montréal*, un organisme municipal qui intègre, coordonne et soutient financièrement les initiatives de prévention du crime appliquées à l'échelle locale et basées sur « Miser sur les réussites » pour prévenir le crime.
- Disposant à l'heure actuelle d'un budget d'environ 1,5 million de dollars, Tandem concentre ses efforts sur l'amélioration de la sécurité au foyer des enfants, des jeunes, des femmes et des personnes âgées, en prêtant une attention toute particulière aux quartiers à risque.
 - ✓ Le succès de Tandem a servi d'exemple dans tout le Canada en ayant fait chuter de 50 % les cambriolages résidentiels à Montréal depuis 1982.

- ✓ Tandem a financé et soutenu la « Coalition de la Petite-Bourgogne », qui a permis de réduire la criminalité en général de 46 % et les crimes violents, de 45 % dans ce quartier de la ville à haute incidence de crime³⁰.

Région de Waterloo

- Un groupe local multisectoriel est parvenu à obtenir l’approbation, le soutien et l’engagement de leaders municipaux, incluant la participation active du maire, pour former le *Community Safety and Crime Prevention Council (CS&CPC)*.
- Pour une population régionale d’environ 450 000 habitants, le CS&CPC reçoit au-delà de 300 000 \$ du Conseil régional, et ce financement devrait dépasser les 400 000 \$ selon les plans.
- Pour chaque dollar investi par la Région, le CS&CPC reçoit 3 \$ en financement et ressources en nature (p. ex., 34 % du budget du CS&CPC provient de subventions fédérales).
- Le CS&CPC coordonne et évalue les initiatives locales, incluant les nouveaux programmes comme l’initiative « Safe & Sound », qui intéresse quatre quartiers à haut risque que les résidents locaux s’emploient à renforcer « de l’intérieur »³¹.

Les municipalités outre-mer adoptent des mesures législatives pour prévenir le crime

Des examens généraux des dépenses effectuées au Royaume-Uni (R.-U.) ont révélé que l’argent investi dans les services policiers et correctionnels ne contribuait pas à réduire les problèmes de criminalité sans cesse croissants (p. ex., *Misspent Youth*, Commission de vérification, 1996). En 1998, le R.-U. adoptait la **loi sur la prévention de la criminalité et de la perturbation de l’ordre public (Crime and Disorder Act)**, exigeant que chaque administration locale établisse un comité permanent coprésidé par un gestionnaire supérieur de la Ville et du Service de police. Le comité doit créer un centre permanent responsable de réunir les services de police, l’administration municipale, les écoles, les services sociaux, la santé publique et ainsi de suite, assurant une approche multisectorielle en matière de sécurité dans la collectivité. Le comité doit examiner les problèmes de criminalité de la ville et concevoir une stratégie appropriée pour les prévenir.

Les leaders de nombreuses autres villes canadiennes, notamment Halifax, Mississauga, Regina et Vancouver, ont adopté leurs propres initiatives de prévention du crime. D’autres villes encore comme Winnipeg sont en train de négocier une entente avec les trois ordres de gouvernement sur la sécurité communautaire.

Toutes ces villes canadiennes sont engagées à améliorer la sécurité au sein de la collectivité en prévenant les activités criminelles, **mais Ottawa n’a encore rien fait. Pourquoi?**

Notre Ville devrait être à l’avant-garde pour ce qui est d’assurer la sécurité personnelle de ses résidents, non au dernier rang. Ottawa devrait s’efforcer de se rallier au consensus international quant à la manière d’assurer la sécurité dans la collectivité et montrer qu’elle est au diapason avec les conclusions d’études internationales et les normes adoptées par divers pays.

LA PRÉVENTION : UN CHOIX SENSÉ SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

Le crime peut être prévenu sans aucune augmentation globale des coûts. En fait, selon les évaluations de programmes, prévenir les crimes avant qu'ils ne surviennent est notablement plus efficace sur le plan des coûts que les pratiques policières, judiciaires et, tout particulièrement, correctionnelles qui existent en ce moment.

Par exemple, pour réduire les crimes graves de 10 %, on peut soit fournir des incitatifs pour que les jeunes à risque puissent terminer leurs études secondaires, soit payer sept fois plus en impôts par ménage pour augmenter l'incarcération.

« ...une approche holistique interorganismes constitue la manière la plus efficace et efficiente, par rapport aux ressources, d'aborder les questions de sécurité, de santé et de bien-être de la collectivité. » (*Association canadienne des chefs de police, 2002*).

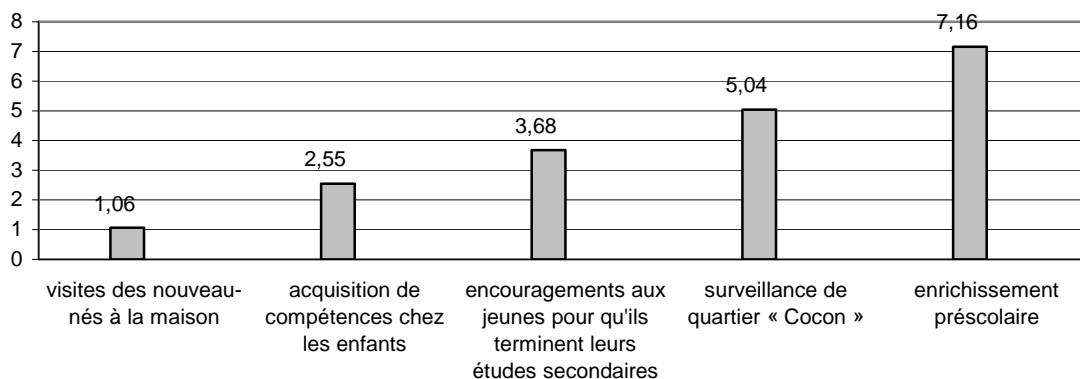
Il est clair que la prévention du crime peut produire un effet marqué à peu de frais. Comme l'a démontré *Tandem Montréal* (voir p. 17), un investissement annuel de 1,50 \$ par résident a réduit les niveaux de criminalité et de victimisation de jusqu'à 50 %, ce qui est loin d'être négligeable.

Investir dans les familles, les enfants et les jeunes semble donc à l'évidence un moyen intelligent de réduire la criminalité à l'échelle locale.

Investir dans la prévention du crime est également financièrement avantageux. Contrairement aux formes plus traditionnelles de contrôle du crime (c.-à-d. les mesures policières et correctionnelles), la prévention a des retombées financières positives qui se manifestent sous forme d'éducation permanente, de succès au niveau de l'emploi, de besoins moindres en services de protection des enfants, de frais de soins de santé réduits, d'impôts payés, et ainsi de suite. Investir dans les enfants et les jeunes fait en sorte que ceux-ci deviennent en grandissant des adultes productifs.

Souvent, un dollar dépensé pour prévenir le crime procure un rendement du capital investi. Comme l'illustre le graphique ci-dessous, un rendement de 7,16 \$ a été réalisé sur chaque dollar investi à l'origine dans un programme préscolaire d'enrichissement pour les enfants à risque et leur famille.

Graphique 2. Ratio avantages-coûts pour les programmes de prévention du crime³²



Ces résultats sont clairement assez probants pour choisir d'investir plus dans ce qui est efficace au chapitre de coûts et procure des avantages en contrepartie de l'argent dépensé, et moins dans ce qui donne un rendement moindre. **Il ne s'agit pas de dépenser plus, mais de dépenser plus intelligemment.**

UNE VISION DE COLLECTIVITÉ SÛRE POUR OTTAWA

Pour être *une ville bienveillante et englobante* caractérisée en partie par la *sécurité personnelle* (principes directeurs, PO, p. 2), le **Plan des services à la personne** d'Ottawa énonce cinq orientations stratégiques, dont la « *création de quartiers sûrs et sains* » et l'« *accent sur la prévention* » (p. 19).

La création de quartiers sûrs et sains est au cœur de l'objectif à long terme d'Ottawa 20/20 de construire une ville faite de communautés distinctes et vivables. Les différents quartiers d'Ottawa doivent bénéficier d'une **qualité de vie** qui se reflète dans un **sens de sécurité personnelle** et dans un bien-être social, financier, physique et émotionnel (PSP, p. 36).

Le **Plan des services à la personne** prévoit de « mettre l'accent sur la prévention, l'éducation publique et les solutions de rechange en matière de méthodes d'intervention afin de promouvoir la sécurité publique et la qualité de vie, grâce à des programmes adaptés à des communautés en particulier... » (Énoncé de principes, p. 58).

Certains programmes de prévention du crime, nous l'avons vu, parviennent à réduire avec une grande efficacité des problèmes particuliers de criminalité (voir « La prévention réduit sensiblement le crime » à la p. 11). Cette information nous permet d'établir des prévisions spécifiques à court et à long terme pour faire d'Ottawa une ville plus sûre.

D'autres programmes et services actuellement offerts à Ottawa donnent de bons résultats et pourraient sûrement venir s'intégrer à une stratégie municipale de prévention du crime plus englobante. Cela accroîtrait la coordination et la collaboration entre les services existants, faciliterait l'accès à ceux qui en ont le plus besoin et renforcerait de surcroît l'effet général de réduction de la criminalité.

Pour des raisons pratiques, les effets de ces approches proactives sont ventilés sous forme de tableaux distincts, mais ils ne se limitent pas à une catégorie et contribuent à de nombreux aspects de la sécurité et du bien-être de la collectivité.

Des maisons plus sécuritaires

La sécurité au foyer est menacée de l'intérieur par des facteurs comme la violence familiale et le mauvais traitement des enfants, et de l'extérieur par des facteurs comme le vandalisme et le cambriolage. Pour les résidents d'Ottawa, jeunes et vieux, se sentir en sécurité dans leur maison est important. Le tableau suivant, établi à partir de résultats éprouvés sur « Miser sur les réussites » pour prévenir le crime, donne des exemples des moyens que peut prendre la Ville d'Ottawa pour rehausser la sécurité au foyer, à court mais aussi à plus long terme' .

<u>But</u>	<u>Objectifs réalisables en 2 à 5 ans</u>	<u>Mesures possibles</u>	<u>Autres avantages</u>
Maisons plus sécuritaires	<ul style="list-style-type: none"> réduire sensiblement l'incidence des agressions au foyer augmenter la coopération entre la police et les services de santé mentale 	<ul style="list-style-type: none"> équipes policier/travailleur social gestion de la colère 	<ul style="list-style-type: none"> baisse de la délinquance et des problèmes émotionnels chez les jeunes des familles participantes
	<ul style="list-style-type: none"> réduire d'au moins 50 % les cas de mauvais traitement et de négligence des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> visites à la maison des nouveau-nés de familles à haut risque par du personnel infirmier 	<ul style="list-style-type: none"> baisse d'au moins 50 % des arrestations de jeunes de plus de 15 ans chez les enfants participants
	<ul style="list-style-type: none"> réduire d'au moins 50 % les cambriolages 	<ul style="list-style-type: none"> programme de surveillance de quartier multiorganismes du genre « Cocon » 	<ul style="list-style-type: none"> quartiers plus amicaux baisse des coûts d'assurance
	<ul style="list-style-type: none"> réduire les appels de service et les arrestations dans les communautés de logements sociaux à risque élevé 	<ul style="list-style-type: none"> modèle de projet d'intervention précoce 	<ul style="list-style-type: none"> aspect englobant collaboration accrue entre la police et les services communautaires

Des rues plus sécuritaires

La sécurité dans les rues d'Ottawa est sans cesse plus menacée par certains types de crimes (voir « La criminalité à Ottawa » à la p. 10).

Compte tenu du fait que de 50 % à 70 % de toutes les infractions perpétrées par des jeunes sont imputables à une faible proportion d'adolescents âgés de 15 à 19 ans, il semble essentiel d'investir dans les enfants et les jeunes avant qu'il ne soit trop tard. Le tableau qui suit fournit des exemples de ce qu'Ottawa pourrait faire pour rendre les rues plus sécuritaires.

<u>But</u>	<u>Objectifs réalisables en 3 à 5 ans</u>	<u>Mesures possibles</u>	<u>Autres avantages</u>
Rues plus sécuritaires	<ul style="list-style-type: none"> • réduire les taux d'arrestation d'au moins 50 %, incluant ceux pour infraction contre les biens • réduire de 15 % à 30 % la criminalité dans les quartiers 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ améliorer les compétences en tant que parents et les compétences sociales des enfants perturbateurs ➤ fournir aide et encouragements pour que les jeunes défavorisés puissent terminer leurs études secondaires ➤ inclure les jeunes présentant les plus hauts risques dans des activités positives et des activités d'acquisition de compétences 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ réduire les cas d'expulsion des écoles ➤ rehausser les niveaux d'études postsecondaires
	<ul style="list-style-type: none"> • réduire d'au moins 20 % les crimes avec violence 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ tout ce qui précède ➤ activités policières stratégiques : utiliser les données sur le crime pour déterminer les problèmes et les résoudre avec les résidents et les gens ayant des entreprises commerciales dans les « points chauds » du crime, en appliquant des solutions proactives ➤ activités policières stratégiques : utiliser les données sur le crime pour analyser les problèmes locaux de drogue et d'armes et appliquer des méthodes de résolution de problèmes afin de mettre en oeuvre des solutions ciblées puis en faire l'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ améliorer les relations entre la police, les résidents et les entreprises dans les quartiers à risque élevé

Des écoles plus sécuritaires

Récemment, les manœuvres d'intimidation en milieu scolaire ont beaucoup attiré l'attention à l'échelle du pays. Afin que les diverses initiatives anti-intimidation en cours à Ottawa aient la plus forte incidence possible là où elles sont les plus requises, il conviendrait de les intégrer à une stratégie générale et englobante de sécurité communautaire. Les écoles qui bénéficient déjà d'initiatives anti-intimidation pourraient faire part aux autres de ce que l'expérience leur a appris et profiter en outre de ressources accrues.

En tant que point central d'intervention, les écoles pourraient sûrement bénéficier aussi de l'information qui existe sur les facteurs de risque les plus communs chez les enfants et adolescents canadiens. Des sources de données comme l'Enquête longitudinale nationale sur les

enfants et les jeunes – lancée par Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et Statistique Canada en 1994³³ - peuvent se révéler d'une grande utilité à cet égard.

Il y aurait également lieu de considérer des programmes qui ont réussi ailleurs. À titre d'exemple, l'initiative anti-intimidation « information et engagement » visant à coordonner les efforts entre parents et enseignants a fait baisser de 50 % les cas d'intimidation et de 15 % ceux liés à d'autres comportements antisociaux en l'espace de deux ans (voir p. 12).

Des lieux de travail plus sécuritaires

Les centres commerciaux et d'affaires sont exposés aux actes de vandalisme, de vol, de cambriolage et autres, et les personnes qui y travaillent peuvent en ressentir de l'insécurité. Les entreprises, grâce à une communication et à une collaboration stratégiques accrues entre elles-mêmes et les forces de l'ordre, les différents services de la Ville et la collectivité, pourraient bénéficier d'une baisse notable des incidents menaçants et d'une meilleure relation de travail avec la police.

Par exemple, le fait de créer un partenariat étroit entre le milieu des affaires et celui des forces de l'ordre en vue de trouver et d'appliquer des solutions proactives peut faire chuter de 25 % les vols dans les commerces et doubler le taux des incidents du genre qui sont résolus. (voir p. 14).

COMMENT Y PARVENIR?

Grâce au leadership et à la responsabilisation d'Ottawa et de ses résidents en matière de sécurité, la Ville peut faire en sorte que la collectivité prenne en main sa propre sécurité : la prévention du crime est l'affaire de tous!

Les recommandations suivantes donnent un aperçu des étapes à franchir pour amorcer la concrétisation de la vision d'Ottawa 20/20 vision en matière de sécurité de la collectivité.

➤ **ÉTABLIR UN CENTRE DE RESPONSABILITÉ PERMANENT DE PRÉVENTION DU CRIME**

1. Conseil d'administration

Établir un **conseil d'administration** étroitement lié à la ville d'Ottawa

- Afin d'assurer l'efficacité et la durabilité, ce rapport montre l'importance d'avoir un centre de responsabilité étroitement lié à la Ville et de prévoir en conséquence :
 - deux sièges pour des représentants de la Ville (p. ex., le maire, nommé d'office, et un conseiller municipal)
 - un siège pour un administrateur municipal de haut niveau (p. ex., le directeur municipal adjoint).
- D'autres établissements jouent également un rôle-clé pour ce qui est de s'attaquer aux aspects sous-jacents de la criminalité et il convient de prévoir en conséquence :

- un siège pour un représentant de haut niveau des conseils scolaires
 - un siège pour un représentant de haut niveau de la Police d'Ottawa.
- Le *Panel pour la prévention du crime* nommera les membres d'un Comité des candidatures chargé de proposer d'autres candidatures selon des critères préétablis :
- Les candidats représenteront des groupes d'intervenants-clés en mesure de contribuer à la sécurité de la collectivité et d'agir sur les causes profondes du crime, tels que :
 - les groupes du secteur du logement, des services sociaux et de la santé publique
 - les organismes fédéraux et provinciaux
 - les organismes communautaires oeuvrant auprès des familles, des enfants et des jeunes, et ceux visant le bien-être
 - les services aux victimes
 - les groupes communautaires
 - le secteur des affaires
 - le milieu de l'enseignement supérieur
 - les médias
 - les membres de la communauté
 - les groupes d'immigrants
 - les groupes de femmes.
- Nombre total de membres du conseil : 12
- Le conseil d'administration relèvera du Comité de la santé, des loisirs et des services sociaux (CSLSS) de la ville d'Ottawa, qui relèvera quant à lui du Conseil municipal.

2. Personnel

Détachement de **deux employés à temps plein** des Services communautaires et de protection (SCP) au nouveau centre de responsabilité de prévention du crime

- Le conseil d'administration énoncera les critères en vue de pourvoir à deux postes à temps plein.
- Un concours aura lieu à l'intérieur des SCP pour deux postes :
 - un employé assumera les fonctions de **directeur exécutif**
 - un employé assumera les fonctions d'**agent de développement communautaire du Centre**.
- Les employés rempliront au départ un mandat de deux ans, avec possibilité de renouvellement ou de

« ... l'octroi de ressources administratives, notamment la création d'un poste de coordonnateur, peut présenter des avantages économiques pour une municipalité si l'activité communautaire qui en résulte accroît l'efficacité ou l'efficience des ressources » (*Stratégie municipale de lutte antidrogue — projet pilote de la FCM, 2003*).

- remplacement. Les salaires des employés proviendront directement du budget des SCP (par virement interne), et ne sont pas pris en compte dans la contribution sollicitée ci-après.
- Le directeur exécutif relèvera directement du conseil d'administration du Centre.

3. Responsabilités de la coalition pour la prévention du crime

- Vision : Réduire la criminalité et améliorer la sécurité communautaire à Ottawa par la prévention du crime fondée sur des mesures éprouvées.
- Grands objectifs :
 - Élaborer et mettre en oeuvre stratégiquement un plan de prévention du crime à l'échelle communautaire pour réduire la criminalité et améliorer la sécurité de la collectivité à Ottawa.
 - Surveiller et évaluer sur une base permanente les plans, leur application et les effets obtenus.
- Mandat :
 - Coordonner et mobiliser les joueurs-clés et les ressources.
 - Élaborer un mandat clair avec des priorités et des cibles spécifiques.
 - Mener des analyses stratégiques de la criminalité à Ottawa et de ses causes.
 - Élaborer et appliquer un plan d'action.
 - Fournir des conseils spécialisés, des ressources et des moyens de développer la capacité d'intervenir.
 - Évaluer le processus et les résultats.
 - Obtenir, pour concrétiser la vision, du financement supplémentaire
 - des autres ordres de gouvernement (fonds ciblés)
 - des intervenants-clés
 - du secteur privé.
 - Améliorer la qualité des données et de l'information sur le crime et la victimisation à Ottawa.
 - Amener la communauté à participer et mener des séances de consultation publiques.
 - Élaborer une stratégie de communication pour mieux sensibiliser la communauté.
 - Faire rapport au moins une fois par année des activités menées et des progrès accomplis.

La section intitulée « Les municipalités, fer de lance d'une prévention efficace du crime » (p. 15) et le diagramme d'accompagnement (figure 1 à la p. 16) fournissent un aperçu du rôle et des responsabilités d'une coalition pour la prévention du crime.

4. Fonds et ressources

- Des sources de financement devront être obtenues pour l'équipement de bureau et les fournitures administratives nécessaires :
 - des contributions et des dons en nature seront sollicités auprès des intervenants-clés.
- Afin d'obtenir du financement pour des projets précis d'autres ordres de gouvernement ainsi que des fonds supplémentaires du secteur privé, il est nécessaire de disposer de financement de base pour établir un mandat et un plan d'action appropriés, axés sur des objectifs précis :
 - fonds demandés au Conseil municipal : contribution de 200 000 \$ en 2005 et de 400 000 \$ en 2006.

Au vu des changements rapides que traverse la ville d'Ottawa et de l'augmentation soutenue du budget de son Service de police, investir pour prévenir les crimes avant qu'ils ne surviennent est la façon par excellence de freiner les coûts de la lutte contre la criminalité à Ottawa.

Le supplément budgétaire requis cette année pour appliquer les recommandations actuelles permettra de réduire sensiblement les coûts en hausse constante que devra assumer la Ville pour affronter la criminalité dans les années à venir, et il témoigne de l'engagement de la Ville à concrétiser sa vision 20/20 d'une collectivité sécuritaire.

Le meilleur moment d'agir, c'était il y a cinq ans, le bon moment c'est MAINTENANT et le pire moment, ce sera dans cinq ans.

Renvois

- ¹ Centre international pour la prévention de la criminalité (1999). Répertoire-Synthèse II sur la prévention de la criminalité. Montréal : Auteur.
- ² Service de police d'Ottawa (2004). Rapport annuel 2003. En ligne à : www.ottawapolice.ca
- ³ Centre national de prévention du crime (Canada). En ligne à : www.prevention.gc.ca
- ⁴ Centraide/United Way Ottawa (2004). Aperçu environnemental d'Ottawa. En ligne à : www.unitedwayottawa.ca/images/environmental_scan/enviroscan.pdf
- ⁵ Statistique Canada (2001). Les enfants et les jeunes au Canada. Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique : Ottawa. En ligne à : www.statcan.ca/english/freepub/85F0033MIE/85F0033MIE01005.pdf
- ⁶ Ville d'Ottawa (2003). Ottawa 20/20 – Plan des services à la personne. Approuvé par le Conseil municipal en mai 2003. Ottawa : Auteur (p. 51). En ligne à : www.ottawa2020.com
- ⁷ Service de police d'Ottawa (2004). Excellence, service et rendement : Plan directeur 2004-2006 (p. 10). En ligne à : www.ottawapolice.ca/fr/resources/publications/pdf/businessplan_2004-06.pdf
- ⁸ Service de police d'Ottawa (2004). Projet de budget de fonctionnement et programme quinquennal de dépenses en capital 2004. En ligne à : www.ottawapolice.ca/fr/resources/publications/pdf/2004_Budget_Tabling_report.pdf
- ⁹ Forum canadien pour la prévention de la criminalité (2003). Agenda pour un Canada plus sûr. Déclaration finale du premier colloque sur la prévention reconnue efficace de la criminalité pour le Canada. Kingston : Auteur. En ligne à : www.crime-prevention.ca ou www.preventingcrime.net/connections/CSCP_Agenda.pdf
- ¹⁰ Caucus des maires des grandes villes - FCM (2004). Point 15 : motion du CMGV.2003-2004.02.15.
- ¹¹ LUMCO (2004). Procès-verbal de la réunion du LUMCO du 30 avril 2004. Présentation – Crime Prevention (p. 7-8).
- ¹² Fédération canadienne des municipalités (1999). ABC de la prévention du crime dans les municipalités. Ottawa : Auteur
- ¹³ Statistique Canada (2004). Statistiques de la criminalité au Canada, 2003. Juristat, 24(6). Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique. Résumé en ligne à : www.statcan.ca/Daily/English/040728/d040728a.htm
- ¹⁴ Statistique Canada (2001). Un profil de la victimisation criminelle : résultats de l'Enquête sociale générale. N° 85-553-XIE au catalogue. Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique.
- ¹⁵ Statistique Canada (2002). Statistiques de la criminalité au Canada, 2001. Juristat, 22(6). Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique.
- ¹⁶ Statistique Canada (2003). Statistiques de la criminalité au Canada, 2002. Juristat, 23(5). Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique.
- ¹⁷ Centre de toxicomanie et de santé mentale (2002) à www.camh.net tel que cité par Centraide/United Way Ottawa (2004). Aperçu environnemental d'Ottawa. En ligne à : www.unitedwayottawa.ca/images/environmental_scan/enviroscan.pdf
- ¹⁸ Statistique Canada (2003). La violence familiale au Canada : un profil statistique. N° 85-224 XIE au catalogue. Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique.
- ¹⁹ Waller et autres (2004). Strategies for successful crime prevention for Canada: A handbook on the implementation of the UN Guidelines. Manuscrit en préparation. Université d'Ottawa et Centre national de prévention du crime.
- ²⁰ Centre international pour la prévention de la criminalité (1999). 100 programs to inspire action across the world. Montréal: Auteur.
- ²¹ Morgan Harris Burrows (2003). Evaluation of the Youth Inclusion Programme: End of phase one report. Londres : Youth Justice Board. En ligne à : www.youth-justice-board.gov.uk
- ²² Centre national de prévention du crime (2002). Project early intervention: Interim project findings, 2001. En ligne à : www.prevention.gc.ca
- ²³ À cause de facteurs divers, comme une réticence générale à collaborer avec la police/l'autorité, les programmes traditionnels de Surveillance de quartier entièrement menés par la police ont eu du mal à obtenir la participation active des résidents des secteurs où ces programmes auraient pu avoir le plus d'utilité. Voir : Sherman et autres (2002). Evidence based crime prevention. New York : Routledge.
- ²⁴ En ligne à : www.homeoffice.gov.uk/prghome.htm
- ²⁵ Sherman, L.W., Farrington, D., Welsh, B. et MacKenzie, D. (2002). Evidence based crime prevention. New York : Routledge.
- ²⁶ Chef de police d'Ottawa Vince Bevan, cité dans une allocution devant le conseil d'administration du Service de police d'Ottawa, juillet 2004.
- ²⁷ Centre international pour la prévention de la criminalité (2000). Inspiring police practices. Montréal : CIPC.
- ²⁸ Dalton, E. (2003). Preventing homicide: Lessons from SACSI. Washington : National Institute of Justice. En ligne à : www.ojp.usdoj.gov/nij/sacsi
- ²⁹ Voir « Miller takes aim at guns, gangs », Royson James, Toronto Star, 19 février 2004.
- ³⁰ Tandem Montréal (2002). Bilan des activités 2002. Montréal : Ville de Montréal.
- ³¹ Visitez le site du Waterloo Community Safety and Crime Prevention Council à : www.preventingcrime.net

³² Adaptation du document du Centre international pour la prévention de la criminalité (1999). Répertoire-Synthèse II sur la prévention de la criminalité. Montréal : Auteur. (p. 44-45)

³³ Visitez Statistique Canada à : <http://stcwww.statcan.ca/english/sdds/4450.htm>